PLU
Plan Local d'Urbanisme
de la Commune de Bouillante

Pièce 3

Règlement graphique

Planche 3.2

Echelle : 1/5000

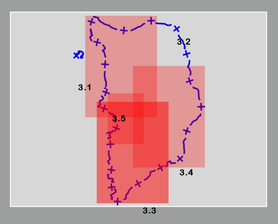

Commune de Bouillante
PLAN LOCAL D'URBANISME
Prospectives DAU Guadeloupe - Territoires Durables - Aisel Consulting

0,06 0 0,06 0,12 0,18 0,24 km

Légende

- PARCELLE
- COMMUNE
- Bâtiment en dur
- Construction légère

SERVITUDES

- Espaces boisés classés ou inscrits
- Emplacements réservés
- Périmètre de protection monuments historiques

ZONES PLU

- Zone 1AU : Urbanisation future ou zone OAP
- Zone 2AU : Urbanisation future moyen-long terme
- Zone 2AUt : Vocation Activités touristiques et loisirs
- Zone A : Zone agricole
- Zone Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Zone N : Zone naturelle
- Zone Nenr : Zone naturelle Géothermie
- Zone Nerl : Zone naturelle Mornes Machette et Lézard
- Zone Np : Zone naturelle protégée + PNG
- Zone Npa : Ilets Pigeon
- Zone Npc : Zone naturelle classée Anse à la Barque
- Zone Npf : Forêt littorale régime forestier
- Zone Nz : Parc zoologique des Mamelles
- Zone UA : Pôle urbain principal dense – Bourg de Bouillante
- Zone UAa : Pôle urbain principal Quartier Desmarais
- Zone UAc : Quartier de Cocagne
- Zone UAg : Site géothermique de Bouillante
- Zone UB : Pôle urbain secondaire – Densité faible à moyenne
- Zone UBa : Quartier restructuré de Galets
- Zone UBm : Façade littorale des Galets
- Zone UBt : Activités tourisme et loisirs
- Zone UBx : Zone d'activités économiques de La Lise
- Zone UC : Zone urbaine densité faible à moyenne
- Zone UCr : Secteur de Village - risque PPRN fort